



Sections de la Lozère

Communiqué de presse

Transfert d'une partie des services des finances publiques de Florac au 01/01/2017

Le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Lozère, Joseph JOCHUM, a annoncé le 4 avril 2016 aux agents du Service des Impôts des Particuliers (SIP) et du Service des Impôts des Entreprises (SIE) de Florac le transfert à Mende de leurs missions à compter du 1^{er} janvier 2017.

Ne resterait donc, dans les bâtiments du Centre des Finances Publiques de la rue Sipple Sert, que la trésorerie, et une antenne, composée de 2 agents, chargée de renseigner les seuls particuliers.

Après les fermetures des trésoreries de Saint-Alban sur Limagnole au 01/01/2015, de celles de Villefort, du Blyemard et de Meyrueis au 01/01/2016, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) s'apprête à réduire ses effectifs dans les services dits d'assiette, c'est-à-dire chargés du calcul de l'impôt sur le revenu, des impôts locaux ainsi que des impôts et taxes dues par les entreprises. Quelles annonces seront faites en 2017, 2018, etc ?

Gageons que la direction justifiera ces mesures par la nécessité pour notre administration de contribuer à la réduction des déficits publics en rendant des emplois au budget de l'Etat.

D'ailleurs, sur les seules 3 dernières années, 18 emplois ont été supprimés à la DDFIP de la Lozère (qui en comptera 180 au 01/09/2016).

Dans ces conditions, l'accueil du public est devenu difficile à assurer.

Après avoir tenté de « désintoxiquer les usagers du guichet » en leur matraquant les avantages des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), après avoir rendu inévitable pour les services engorgés la fermeture durant 2 demi-journées par semaine, l'administration applique la manière forte pour les contribuables dépendant jusqu'à présent du Centre des Finances Publiques de Florac.

Ils devront ainsi se contenter d'un accueil réduit, incapable d'absorber les flux de la campagne d'impôt sur le revenu ou de la sortie des avis d'imposition (le SIP de Florac a renseigné **4 000 personnes en 2015**)... ou se résoudre à parcourir 40 km, dans le meilleur des cas (au minimum $\frac{3}{4}$ d'heure de route) pour être reçus à Mende.

Et ce ne seront pas l'obligation de télé-déclarer ou la mise en place de la retenue à la source qui supprimeront d'un claquement de doigts toutes les questions relatives à un impôt en constante évolution et qui nécessitera toujours des régularisations (ne serait-ce que pour des changements de situation familiale).

La politique forcenée de suppressions d'emplois à la DGFIP a des conséquences particulièrement dommageables dans notre département, faiblement peuplé et comptant essentiellement des petites structures, car elle entraîne souvent la fermeture complète d'un service.

Au bout du compte, c'est l'usager qui est perdant ! Contraint à de longs déplacements ou à des appels interminables (voire coûteux) pour faire valoir ses droits, il est placé dans une situation moins favorable que s'il habitait en ville. C'est profondément injuste, inégalitaire et contraire aux valeurs fondamentales de notre pays. C'est aussi un coup dur pour les agents qui avaient investi pour s'installer à côté de leur travail.

Dans les départements ruraux en particulier, le service public joue un rôle social primordial, la fermeture d'une de ses implantations est toujours une régression et se fait au détriment des moins favorisés.

Les organisations syndicales de la DDFIP de la Lozère dénoncent fermement ces restructurations et s'opposeront par tous moyens à leur mise en œuvre, avec les agents et aux côtés des usagers et des élus.